

# NEWSÉLUS

Février 2025 | #45



## **Octroi d'un fonds de concours à la commune de Dénat**

En 2022, les élus ont approuvé une autorisation de programme de 10 millions d'euros sur 2022-2025 pour soutenir les investissements des communes : c'est un des volets du pacte financier et fiscal de solidarité. Ce soutien aux investissements des communes prend la forme d'octroi de fonds de concours.

Lors du Conseil communautaire du 11 février dernier, les élus ont acté l'octroi d'un fonds de concours de 21 218 € à la commune de Dénat pour la rénovation de la rue de Goy. Ce montant correspond au solde exact du restant de l'enveloppe.

—> **À NOTER** : Sur la période 2022-2025, la commune de Dénat a bénéficié d'une enveloppe « fonds de concours » de 149 584 €.



## Grâce à l'aide à l'immobilier, l'Agglo soutient les entreprises locales

**Après la mise en liquidation de l'entreprise Compobaie Solutions en novembre 2024, un collectif de 20 salariés a décidé de relancer l'activité sous forme d'une société coopérative et participative (SCOP) dont la raison sociale est 3B Concept.**

Dans un souci d'optimisation économique, 3B Concept regroupera toutes ses activités sur l'ancien bâtiment de production de Compobaie – situé zone d'aménagement concerté de la Vialette à Marssac-sur-Tarn, propriété actuelle du Crédit Mutuel.

Afin de garantir la pérennité de cette relance industrielle et de préserver l'emploi local, la Communauté d'agglomération de l'Albigeois accompagne cette démarche par l'achat du site de production.

Dans l'attente de cette acquisition, la Communauté d'agglomération de l'Albigeois envisage de louer temporairement le site auprès du Crédit Mutuel et de le sous-louer à la SCOP 3B Concept.

→ *À SAVOIR : L'aide à l'investissement immobilier est un exemple concret de soutien apporté aux entreprises locales. Elle contribue à la création et au maintien des emplois, tout en offrant aux entreprises des conditions favorables à tous les stades de leur cycle de vie.*

## L'Agglo participe au financement du learning center de l'IMT Mines Albi



Soucieuse de suivre pleinement la stratégie d'ensemble 2023-2027 de l'Institut Mines Télécom, IMT Mines Albi doit se réinventer pour se préparer non seulement à la croissance prévue de ses effectifs (1 250 élèves à l'horizon 2027/2028, contre 960 en 2023) qui s'accompagnera d'importantes transformations pédagogiques mais aussi à une évolution nécessaire de son campus tout en prévoyant une ambitieuse réduction de son empreinte carbone.

Dans ce contexte où l'école va accueillir plus d'élèves et plus de personnels, des études préliminaires montrent que l'école peut accueillir dans son bâtiment principal un Learning Center et le nombre croissant d'utilisateurs, à la seule condition d'optimiser l'ensemble.

Le nouveau projet, d'un montant prévisionnel de 4,2 millions d'euros, propose non seulement de modifier les espaces existants mais également d'offrir plus d'espaces de travail avec des espaces différenciés selon les usages et l'ambiance de travail souhaitée.

Lors du Conseil communautaire du 11 février dernier et conformément au Contrat de Plan État Région, signé le 1<sup>er</sup> décembre 2022, la Communauté d'agglomération de l'Albigeois va accorder à IMT Mines Albi une subvention d'investissement de 525 000 €.

—> À SAVOIR : Un Learning Center est à la croisée d'un centre d'apprentissage et de recherche, d'un espace événementiel et d'un lieu de vie comprenant entre autres : un centre de documentation rénové et agrandi, un laboratoire de formation, une salle de création audiovisuelle, un show-room pour des travaux ou pour des exposants/artistes...

## Le kit d'économie d'eau, un nouveau dispositif gratuit pour préserver la ressource en eau

La Communauté d'agglomération de l'Albigeois a décidé de mettre en place un dispositif aidé de kits d'économie d'eau à destination des habitants du Grand Albigeois. Cette action a pour objectif de sensibiliser sur l'importance de l'eau et la préservation durable de cette ressource.

L'installation d'économiseurs d'eau répond à plusieurs enjeux :

- l'économie de **la consommation d'eau potable** (qui est une eau à forte valeur ajoutée) ;
- la réduction de la **pollution domestique** ;
- la limitation du **volume d'eaux usées à traiter** ;
- **l'économie d'énergie** (moins d'eau à chauffer).

Le Conseil communautaire a approuvé l'instauration d'un dispositif de kits d'économie d'eau aux particuliers selon les modalités suivantes :

- l'offre des kits d'économie d'eau est **strictement réservée aux habitants disposant d'une résidence sur le territoire** de la communauté d'agglomération et limitée à une seule demande par foyer ;
- le kit d'économie d'eau est destiné à **être installé exclusivement sur le territoire** de la communauté d'agglomération ;
- le kit d'économie d'eau sera **mis à disposition gratuitement** ;
- l'affectation ne pourra se faire que **sur présentation d'une facture d'eau et d'une pièce d'identité**.

→ À NOTER : Pour un kit d'économie d'eau, le taux de participation de l'agence de l'eau est de 70 %, soit un reste à charge pour la Communauté d'agglomération de l'Albigeois de 30 % soit 1,11 € HT.

## Le programme local de l'habitat (PLH) 2025-2030 approuvé

Par délibération du 25 juin 2024, le Conseil communautaire a arrêté le projet de programme local de l'habitat (PLH) pour la période 2025-2030. Le projet a ensuite été soumis aux 16 communes ainsi qu'au SCoT du Grand Albigeois pour avis.

Après l'avis favorable des 16 communes, du SCoT du Grand Albigeois et du Préfet du Tarn, le projet de programme local de l'habitat (PLH) pour la période 2025-2030 a pu être approuvé mardi 11 février par l'ensemble des élus communautaires.

>>>

## Le programme local de l'habitat (PLH) ... (suite)



Parmi les principales orientations de ce nouveau programme, il importe de retenir :

- **le soutien à une production de logements** répondant aux enjeux de sobriété foncière, de qualité de vie et de transition écologique ;
- **l'accompagnement à l'adaptation**, la rénovation et la réhabilitation du parc existant ;
- **l'accès pour tous à un habitat abordable** et diversifié permettant un meilleur équilibre territorial ;
- **la construction de réponses adaptées** à tous les publics.

**Le saviez-vous ?** Le programme local de l'habitat (PLH) est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles.

**En savoir plus**

Le prochain Conseil communautaire  
aura lieu le **mardi 8 avril 2025**  
à 18h30 en salle des États à l'Hôtel de Ville d'Albi.

Retrouvez toutes les délibérations sur  
**[www.grand-albigeois.fr/lagglomeration/le-conseil-communautaire/](http://www.grand-albigeois.fr/lagglomeration/le-conseil-communautaire/)**

Si vous souhaitez recevoir la NEWSÉLUS sur une autre adresse mail,  
faites-le nous savoir sur [communication@grand-albigeois.fr](mailto:communication@grand-albigeois.fr).

